

dentes. La fanfare de Saint-Denis n'attendait pas toujours le signal et ses accents, par endroits déchirants, firent quelque tort à l'éloquence. La foule cependant fut bienveillante, extrêmement, aux discoureurs. Nous sommes affligés chez nous, dit-on parfois, de la *speechomanie*. Certaines gens en font volontiers la remarque, qui ne sacrifieraient pas leur propre discours pour " bien de quoi " ! Ce sont les autres qu'ils trouvent longs, pas les leurs ! O humanité ! En fait, si nous aimons tant à discourir, il faut convenir que nos auditoires canadiens en sont un peu responsables. Ils écoutent si bien, des heures et des heures !

\* \* \*

Aux premiers rangs de ces auditeurs sympathiques se trouvaient naturellement, près de Mlle Hortense Cartier, et l'entourant, les membres de la famille Cartier. Ne dressons pas de listes et ne nous arrêtons qu'aux noms les plus représentatifs : à celui, par exemple, de M. Jacques Cartier, citoyen de Saint-Antoine, agronome, père de plusieurs enfants, le fils du propre frère de sir Georges, M. Côme, et le plus proche parent de Mlle Hortense ; puis à celui de M. Louis-Joseph Cartier, possesseur de la seigneurie de Contrecoeur, lui aussi citoyen de Saint-Antoine très connu et très estimé, et à celui de M. Paul Cartier, médecin, ancien député de Saint-Hyacinthe, frère du précédent, tous les deux les petits cousins de sir Georges. C'est l'un d'eux, M. Louis-Joseph, qu'on se plaît à appeler " le seigneur Cartier ", qui agissait comme président local du comité du centenaire. C'est lui, par conséquent, qui présenta les orateurs.

M. le chanoine-curé Beaudry et le président général du comité du centenaire, M. Eugène Villeneuve, furent invités les premiers à adresser la parole. M. le curé salua en termes délicats la présence de Mlle Cartier, louant sa dignité de vie